



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

**80 euros offerts<sup>(1)</sup>**  
pour toute ouverture de compte

## Rencontrons-nous

**Marina SAGNARD 04 77 34 41 17**  
[marina.sagnard@lcl.com](mailto:marina.sagnard@lcl.com)

**Sarah BELDJILALI 04 77 34 41 13**  
[sarah.beldjilali@lcl.com](mailto:sarah.beldjilali@lcl.com)

**LCL PARTENAIRE DE L'EM LYON  
CAMPUS DE ST ETIENNE**  
LCL ROND-POINT 3758  
105 COURS FAURIEL  
42100 SAINT ETIENNE

**Flash le QR Code**  
**Ouvre ton compte en 15 mn**  
**Choisis l'agence des étudiants de l'EM**  
**St Etienne Rond-Point 3758**



Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0,80 %, échéances de 142,30 €, soit un montant total dû de 10 245,60 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un prêt personnel d'un montant de 10 000 €, d'une durée de 72 mois avec la première échéance à un mois.

**Le prêt Solution Études<sup>(6)</sup> pour financer vos études**

- Montant de 1 500 à 75 000 €
- Durée de 12 à 120 mois selon le cursus scolaire
- Frais de dossier offerts

**Taux de 0,80% TAEG FIXE**

Avantages "Famille" : vos parents sont clients LCL ?  
Bénéficiez de conditions préférentielles<sup>(7)</sup>.

Offre valable jusqu'au 30/10/2020

Informations complémentaires à l'exemple :

Montant	Durée	Mensualités (hors assurance facultative)	Montant total dû (dont 245,60 € d'intérêts)
1 000 €	72 mois	142,30 €	10 245,60 €

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,80 %  
Taux débiteur fixe : 0,80 %  
Frais de dossier : 0 €

Le coût standard de l'assurance facultative<sup>(8)</sup>, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,80 € par mois, qui s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 273,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,89 %.

(1) Offre valable pour une entrée en relation par l'ouverture d'un compte de dépôts chez LCL, selon les termes de la convention d'indication conclue entre LCL et l'indicateur (généralement une école ou l'association étudiante d'une école). Le versement sera effectué sur le compte de dépôts.